

Visa de touriste pour 11 jours

Posté par pqhm - le 28 Janvier 2012 à 10:01

Bonjour.

Je suis Canadienne, et j'aimerais connaître les modalités d'entrée en Thaïlande. Avons nous besoin d'un visa et si oui, comment se le procurer. Nous avons lu beaucoup d'informations contradictoire sur le sujet et nous ne savons plus qui croire.

Notre séjour est de 11 jours du 4 au 14 mars prochain. Nous sommes deux adultes de plus de 50 ans.

Merci de bien vouloir me répondre.

=====

Re: Visa de touriste pour 11 jours

Posté par Supermotard - le 28 Janvier 2012 à 17:53

D'après les infos dont je dispose, les ressortissants Canadiens, comme ceux d'une quarantaines d'autres pays, sont dispensés de VISA pour entrer sur le territoire Thaïlandais, si leur séjour est inférieur à 30 jour.

On note que parmi les pays partiellement ou totalement francophones dans le même cas, il y a aussi la Belgique, la France, le Luxembourg, Monaco et la Suisse.

Ceci dit, dans tous les cas et pour tout le monde, étant donné que les réglés peuvent changer sans préavis, il faut vous renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade de Thaïlande de votre pays avant de partir.

=====